

French translation

FINAL TERMS

Dated 12-July-2013

GOLD BULLION SECURITIES LIMITED
ISSUE OF 67,472 GOLD BULLION SECURITIES
UNDER THE PROGRAMME FOR THE ISSUE OF UP TO
1,000,000,000 GOLD BULLION SECURITIES

This document constitutes the Final Terms in relation to the issue of Gold Bullion Securities as described herein. Terms used herein shall have the meanings given to them in the base prospectus (the "**Prospectus**") dated 28 August 2012 issued in relation to the programme for the issue of up to 1,000,000,000 Gold Bullion Securities established by Gold Bullion Securities Limited (the "**Programme**").

These Final Terms must be read in conjunction with the Prospectus

These Final Terms have been prepared for the purpose of Article 5(4) of Directive 2003/71/EC and must be read in conjunction with the Prospectus and any supplement, which are published in accordance with Article 14 of Directive 2003/71/EC on the website of the Issuer: <http://www.etfsecurities.com/gbs>. In order to get the full information both the Prospectus (and any supplement) and these Final Terms must be read in conjunction. A summary of the individual issue is annexed to these Final Terms.

ISIN Number:	GB00B00FHZ82
Issue Date:	15-July-2013
Number of Notes to be issued:	67,472
Issue Price:	96.335616000% per cent. of one - tenth of one fine troy ounce of gold

Annexe

Résumé d'Émission Individuelle

Les résumés comprennent les exigences en matière de déclaration appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés dans les sections A à E (A.1 à E.7).

Le présent résumé contient tous les Éléments nécessaires devant être inclus dans un résumé pour ce type de titres financiers et d'émetteur. Étant donné que certains Éléments ne doivent pas obligatoirement être traités, il peut y avoir des écarts dans la numérotation des Éléments.

Même si un Éléments peut devoir être inséré dans le résumé en raison du type de titres financiers et de Société, il est possible qu'aucune information importante ne puisse être donnée concernant l'Éléments. Dans ce cas, une description rapide de l'Éléments est comprise dans le résumé avec la mention « non applicable ». Le résumé suivant est spécifique à l'émission des Gold Bullion Securities devant être émis en vertu des conditions définitives de la Société datées du 12-July-2013 (les « Conditions Définitives ») relatives aux Gold Bullion Securities.

Section A - Introduction et Avertissements

- | | | |
|-----|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A.1 | Déclaration d'avertissement standard | Ce résumé doit être interprété en tant qu'introduction au prospectus de base de Gold Bullion Securities Limited daté du 28.08.2012 (le « Prospectus »). Toute décision d'investir dans les Gold Bullion Securities doit être fondée sur l'examen entier du Prospectus par l'investisseur. Lorsqu'une plainte concernant les informations contenues dans le Prospectus est déposée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, en vertu de la législation nationale des États Membres, devoir supporter les coûts de traduction du Prospectus avant que les poursuites judiciaires ne soient entamées. La responsabilité civile est seulement attachée aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris toute traduction de ce résumé, mais dans la seule éventualité où le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant aux investisseurs de prendre une décision quant à un investissement dans les Gold Bullion Securities. |
|-----|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Section B - Société

- | | | |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B.1 | Nom juridique et commercial | Gold Bullion Securities Limited (la « Société »). |
| B.2 | Siège social /
Forme juridique /
Législation / Pays
d'enregistrement | La Société est une société anonyme cotée en bourse constituée et enregistrée à Jersey en vertu de la Loi sur les Sociétés (Jersey) de 1991 (telle que modifiée) sous le numéro d'immatriculation 87322. |

- B.16 Contrôle direct / indirect de la Société
- B.20 Structure à finalité spécifique
- B.21 Activités principales

Les actions de la Société sont entièrement détenues par ETFS Holdings (Jersey) Limited (« HoldCo »), une société holding constituée à Jersey. Les actions de HoldCo sont directement détenues par ETF Securities Limited (« ETFSL ») qui est également constituée à Jersey. La Société n'est ni directement ni indirectement détenue ou contrôlée par une autre partie au programme.

La Société a été établie en tant que structure à finalité spécifique dans le but d'émettre des Gold Bullion Securities en tant que titres financiers adossés à des actifs.

L'activité principale de la Société consiste en l'émission de Gold Bullion Securities.

Les Gold Bullion Securities peuvent être créés par des établissements financiers qui (i) ont certifié à la Société leur statut au regard du Financial Services and Markets Act 2000 (le « FSMA ») ; (ii) ont certifié à la Société qu'ils ne sont pas des organismes de placement collectif régis par la Directive du Conseil N° 85/611/CEE sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; et pour lesquels (iii) la Société a accepté qu'ils souscrivent aux Gold Bullion Securities à tout moment (« Intermédiaires Agréés ») et se les fassent rachetés par toute personne identifiée dans le registre comme détenant des Gold Bullion Securities (un « Porteur de Titres »). Les Gold Bullion Securities sont également négociables sur différents bourses et marchés.

Chaque Gold Bullion Security est adossé à des barres d'or physique qui sont détenues au nom du Trustee pour le compte des Porteurs de Titres, The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. (le « Trustee ») (dont il détient des titres financiers) dans les coffres de HSBC Bank N.A. (le « Dépositaire ») (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire). Les livres et registres du Dépositaire prouvent que de telles barres d'or sont conservées séparément des autres métaux détenus dans les coffres du Dépositaire et qu'uniquement un certain nombre de barres d'or sont détenues pour le Trustee de manière spécifique (c'est-à-dire que ces dites barres sont détenues pour le compte de et appartiennent au Trustee et ne sont pas fongibles avec les autres barres détenues par le Dépositaire). Toutes les barres détenues par le Trustee dans les coffres du Dépositaires et adossées aux Gold Bullion Securities doivent être conformes à certaines particularités spécifiques connues comme les normes de « Bonne Livraison », telles que le poids et la pureté. Ces spécificités sont établies par l'association pour le commerce de l'or physique – la London BullionMarket Association (la « LBMA »)

Les Gold Bullion Securities sont constitués en vertu d'un contrat entre la Société et le Trustee intitulé « Instrument de Trust ». La Société et le Trustee ont également conclu un document intitulé « Acte de Garantie

» au titre de l'Or détenu dans les comptes au nom du Trustee chez le Dépositaire et les droits et prérogatives détenus par le Trustee en vertu de l'Acte de Garantie sont détenus en trust par le Trustee pour les Porteurs de Titres.

ETF Management Company (Jersey) Limited (« ManJer »), une société entièrement détenue par ETFSL, fournit ou fera fournir tous les services de gestion et d'administration à la Société et paye tous les frais de gestion et d'administration de la Société en contrepartie de frais payables par la Société en or.

B.22 Absence d'états financiers

Non applicable ; les états financiers ont été élaborés à la date du présent Prospectus.

B.23 Informations financières historiques clés

		Au 31 décembre	
		2011	2010
		GBP	GBP
Actifs			
	Trésorerie et Équivalents de Trésorerie	101, 646	238, 507
	Gold Swing Bar	438,750	390,752
	Créances Commerciales et Autres	1,405,979	1,269,794
	Lingots d'Or	3,961,470,417	3,600,935,164
	Total des Actifs	3,963,416,792	3,602,834,217
Passifs			
	Gold Securities	3,961,470,676	3,600,935,429
	Dettes Commerciales et Autres	1,846,116	1,798,788
	Total du Passif	3,963,316,792	3,602,734,217
Capitaux Propres			
	Capital Social	100	100
	Prime d'Émission	99,900	99,900
	Bénéfices Non Distribués	-	-
	Total des Capitaux Propres	100,000	100,000
	Total des Capitaux Propres et des Dettes	<u>3,963,416,792</u>	<u>3,602,834,217</u>

B.24	Changement défavorable important	Non applicable ; il n’y a pas eu de changement défavorable important dans les prévisions de la Société depuis la date de la publication de ses derniers états financiers vérifiés
B.25	Actifs sous-jacents	<p>Les sous-jacents aux Gold Bullion Securities, par lesquels ils sont garantis, sont des barres d’or physique détenues au nom du Trustee pour le compte des Porteurs de Titres dans les coffres du Dépositaire (ou d’un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire). Tout cet or doit être conforme aux normes de « Bonne Livraison » de la LBMA, telles que le poids et la pureté de chaque barre.</p> <p>La quantité d’or que représente chaque Gold Bullion Security à tout moment est connue comme la « Valeur Or par Titre ». C’est un nombre d’onces d’or qui est réduit chaque jour par les frais dus à ManJer.</p> <p>L’or adossé à chaque Gold Bullion Security présente des caractéristiques démontrant la capacité de générer des flux financiers permettant de payer les montants dus sur les Gold Bullion Securities (comprenant la rémunération de ManJer et le rachat de tout Porteur de Titres), tel que la possibilité de transférer l’or à un tiers.</p>
B.26	Gestion des investissements	Non applicable ; il n’y a pas de gestion active des actifs de la Société.
B.27	Autres titres financiers adossés aux mêmes actifs	D’autres Gold Bullion Securities pourront être émis mais uniquement après qu’une quantité d’or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities à émettre ait été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Ces Gold Bullion Securities nouvellement émis seront fongibles avec tous les Gold Bullion Securities existants et seront adossés aux mêmes actifs.

B.28 Schéma de la transaction

Les Gold Bullion Securities sont constitués par l'Instrument de Trust. Le Trustee détient tous les droits et toutes les prérogatives sur trust en vertu de l'Instrument de Trust pour les Porteurs de Titres. De plus, la Société et le Trustee ont conclu un Acte de Garantie au titre de l'or détenu dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Les droits et prérogatives détenus par le Trustee en vertu de l'Acte de Garantie sont détenus en trust par le Trustee pour les Porteurs de Titres.

Pour des raisons de simplicité, seuls les créations et les rachats par des Intermédiaires Agréés sont illustrés ci-dessous :



B.29 Description du flux de fonds

Les Gold Bullion Securities seront traités comme étant émis à un prix de souscription par titre financier égal à la valeur de marché de la Valeur Or par Titre à la date de création telle qu'elle a été déterminée en fonction du London AM Fix (qui est un prix publié par la LBMA sur son site Internet) à cette date. Le paiement du prix de souscription des Gold Bullion Securities sera effectué par le transfert dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire d'une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities demandés. Par conséquent, il devrait toujours y avoir une relation directe entre le nombre de Gold Bullion Securities en circulation et la quantité d'or détenu dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire pour garantir les obligations dues par la Société aux Porteurs de Titres au titre des Gold Bullion Securities.

Un Porteur de Titres peut, à tout moment, en déposant une note de rachat (sous une forme qui aura été prescrite par la Société à tout moment), demander le rachat de

tout ou partie de ses Gold Bullion Securities en liquidités ou en or, pour autant qu'aucun rachat en or ne soit autorisé sauf si le Porteur de Titres demandant le rachat indique dans sa Note de Rachat un compte avec un négociant de lingots à Londres étant un membre de la LBMA à qui cet or doit être transféré.

B.30 Initiateurs des actifs gagés Non applicable. Les Gold Bullion Securities sont adossés à de l'or physique.

SECTION C - Titres

C.1 Type et catégorie de titres financiers offerts La Société a créé et émis une catégorie de Gold Bullion Securities

<i>Class</i>	<i>LSE Code</i>	<i>ISIN</i>
Gold Bullion Securities	GBS	GB00B00FHZ82

Les Gold Bullion Securities sont des instruments financiers conçus pour répliquer le prix de l'or, et pour offrir aux investisseurs une exposition similaire à celle qu'un investisseur pourrait obtenir en achetant des lingots d'or. Cependant, à la différence de la possession de lingots d'or physique, les Gold Bullion Securities gèrent le stockage de lingots d'or, et permettent également aux investisseurs de négocier des lingots d'or en valeurs nominales d'environ un dixième d'une once.

C.2 Devise Les Gold Bullion Securities sont libellés en dollars US.

C.5 Restrictions sur les transferts Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont librement transférables.

C.8 Droits Les Gold Bullion Securities constituent des obligations directes et inconditionnelles de la Société.

Un Gold Bullion Security est une obligation à coupon zéro non datée et garantie ayant une valeur nominale de 0,00001 dollar US émise par la Société qui, lors du rachat, attribue à un Porteur de Titres un paiement en or (si applicable) ou en liquidités, d'un montant égal à la Valeur Or par Titre à la Date de Rachat applicable. Un Porteur de Titres n'a pas le droit au paiement d'intérêt au titre de ses Gold Bullion Securities. Les Gold Bullion Securities n'ont pas de date d'échéance finale.

La Valeur Or par Titre a été calculée à 99,550959 pour cent d'un dixième d'une once Troy d'or fin au 1er juillet 2005, déduite quotidiennement par les frais dus à ManJer de 0,40 pour cent par an. À la date de l'émission, en vertu des Conditions Définitives, la Valeur Or par Titre était de 96.335616000 pour cent d'un dixième d'une once Troy d'or fin. La « valeur » de la Valeur Or par Titre doit être calculée comme étant le montant égal aux produits bruts de la vente d'or effectivement réalisée par la Société égale à la Valeur Or par Titre.

Un Porteur de Titres a le droit, à tout moment, de demander le rachat de tout ou partie de ses Gold Bullion Securities pour de l'or ou des liquidités (conformément aux conditions de rachat des Gold Bullion Securities). Dans le cas du rachat en liquidités la Société vendra à une contrepartie qui aura été approuvée par le Trustee une quantité d'or équivalente à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities rachetés. La valeur de rachat de tout rachat en liquidités sera ainsi calculée à l'aide du prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat.

Les Gold Bullion Securities sont constitués par l'Instrument de Trust. Le Trustee détient tous les droits et toutes les prérogatives en trust en vertu de l'Instrument de Trust pour les Porteurs de Titres. De plus, la Société et le Trustee ont conclu un Acte de Garantie au titre des Comptes Garantis. Les droits et prérogatives détenus par le Trustee en vertu de l'Acte de Garantie sont détenus en trust par le Trustee pour les Porteurs de Titres.

- | | | |
|------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.11 | Admission | <p>La demande a été faite auprès des autorités boursières britanniques (« UK Listing Authority ») pour tous les Gold Bullion Securities émis dans les 12 mois suivant la date du présent Prospectus pour admission à la Cote Officielle et à la London Stock Exchange, opérant un Marché Réglementé, pour tous les Gold Bullion Securities admis à la négociation sur le Marché Principal de la London Stock Exchange, faisant partie de son Marché Réglementé pour les titres financiers cotés (à savoir les titres financiers admis à la Cote Officielle). La Société prévoit que tous les Gold Bullion Securities émis après la date du présent document seront également admis à la négociation sur le Marché Principal.</p> <p>Les Gold Bullion Securities sont également admis à la cotation sur le Marché Réglementé (General Standard) (RegulierterMarkt [General Standard]) de la Frankfurt Stock Exchange (FrankfurterWertpapierbörse), NYSE Euronext Paris, Euronext Amsterdam et le marché ETFplus de la BorsaitalianaS.p.A.</p> |
| C.12 | Montant minimal | <p>Un titre Gold Bullion Security a une valeur nominale de 0,00001 dollar US</p> |
| C.15 | Valeur de l'investissement affectée par la valeur des instruments sous-jacents | <p>Chaque Gold Bullion Security a une Valeur Or par Titre.</p> <p>La Valeur Or par Titre se voit déduire quotidiennement des frais dus à ManJer de 0,40 pour cent par an. À la date de l'émission, en vertu des Conditions Définitives, la Valeur Or par Titre était de 96.335616000 pour cent d'un dixième d'une once Troy d'or fin. La « valeur » de la Valeur Or par Titre doit être calculée comme étant le montant égal aux produits bruts de la vente d'or effectivement réalisée par la Société</p> |

égale à la Valeur Or par Titre.

Les Gold Bullion Securities sont émis pour les Intermédiaires Agréés en échange d'or équivalent à toute la Valeur Or par Titre alors en circulation des Gold Bullion Securities demandés. Un Porteur de Titres a le droit, à tout moment, de demander le rachat de tout ou partie de ses Gold Bullion Securities pour toute la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities objets de ce rachat ou pour des liquidités. Dans le cas du rachat de liquidités, la valeur de rachat sera calculée à l'aide du prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat à une contrepartie approuvée par le Trustee.

C.16 Date d'expiration/
d'échéance

Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont des titres non datés et n'ont pas de date d'échéance ou d'expiration.

C.17 Règlement

La Société est une société participant à CREST, un système électronique pour le règlement de transferts et la détention de titres.

À la création ou au rachat des Gold Bullion Securities, le règlement se produira (à condition que certaines conditions soient satisfaites) le troisième jour ouvrable suivant la réception de la demande de création ou de rachat concernée. Un Gold Bullion Security sera émis uniquement à la réception d'une demande valable et une fois que l'or aura été transféré vers les Comptes Garantis. Un Gold Bullion Security sera annulé uniquement à la réception d'une demande de rachat valable et à la livraison des Gold Bullion Securities respectifs à l'Agent d'Enregistrement de la Société, Computershare Investor Services (Jersey) Limited, après quoi l'or sera transféré hors des comptes du Trustee chez le Dépositaire. Le transfert des Gold Bullion Securities respectifs vers des Intermédiaires Agréés ou à partir d'un Porteur de Titres lors des créations ou rachats sera effectué par CREST.

Tous les Gold Bullion Securities négociés sur Euronext Amsterdam peuvent bénéficier du règlement par les systèmes d'Euroclear Bank Brussels et d'Euroclear NIEC (Euroclear Nederlands Interprofessioneel Effectief Centrum), l'Euroclear Dutch Interprofessional Securities Centre.

Dans un objectif de bonne livraison des Gold Bullion Securities à la Bourse de Francfort, Clearstream Banking Aktiengesellschaft (« Clearstream ») émettra, pour chaque série et nombre respectif d'Energy Securities, un Certificat d'Émission Global (chacun appelé « Certificat d'Émission Global ») en langue allemande et créé en vertu du droit allemand. À chaque fois que le nombre des Gold Bullion Securities représentés par le Certificat d'Émission Global d'une catégorie changera, Clearstream modifiera le Certificat d'Émission Global concerné en conséquence.

Tous les Gold Bullion Securities négociés sur la NYSE Euronext Paris

seront réglés et compensés par les systèmes normaux d'Euroclear.

Tous les Gold Bullion Securities négociés sur la BorsaitalianaS.p.A. peuvent bénéficier du règlement par les systèmes de règlement normaux de Monte TitoliS.p.A. sur les comptes de dépôt ouverts auprès de Monte TitoliS.p.A.

C.18	Description du rendement	<p>Un Porteur de Titres a le droit, à tout moment, de demander le rachat de tout ou partie de ses Gold Bullion Securities pour toute la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities objets de ce rachat ou pour des liquidités (conformément aux conditions de rachat des Gold Bullion Securities). Dans le cas du rachat de liquidités, la valeur de rachat sera calculée à l'aide du prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat à une contrepartie approuvée par le Trustee.</p> <p>Les Gold Bullion Securities ne portent pas d'intérêt.</p> <p>Les Gold Bullion Securities sont des instruments financiers conçus pour répliquer le prix de l'or, et pour offrir aux investisseurs une exposition similaire à celle qu'un investisseur pourrait obtenir en achetant des lingots d'or. Cependant, à la différence de la possession de lingots d'or physique, les Gold Bullion Securities gèrent le stockage de lingots d'or, et permettent également aux investisseurs de négocier des lingots d'or en valeurs nominales d'environ un dixième d'une once.</p>
C.19	Prix final / prix d'exercice	<p>La Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities est calculée chaque jour ouvrable et les rachats des Gold Bullion Securities obtiendront un rendement sous forme de paiement en or, d'un montant égal à la Valeur Or par Titre à la date de rachat applicable, à condition que si ce Gold Bullion Security doit être racheté contre des liquidités, la Société rachète ce Gold Bullion Security par un paiement en liquidités égal à la valeur de rachat calculée en utilisant le prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat à une contrepartie approuvée par le Trustee.</p>
C.20	Type de valeur sous-jacente et localisation d'informations sur les valeurs sous-jacentes	<p>Les sous-jacents aux Gold Bullion Securities, par lesquels ils sont garantis, sont des barres d'or physique détenues au nom du Trustee pour le compte des Porteurs de Titres dans les coffres du Dépositaire (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire). Tout cet or doit être conforme aux normes de la LBMA, telles que le poids et la pureté de chaque barre, afin que chacune de ces barres puisse être qualifiée de barres de bonne livraison. Davantage d'informations concernant l'or peuvent être consultées sur le site internet de la LBMA sur www.lbma.org.uk.</p>

Section D – Risques

D.2	Risques principaux de la Société	La Société est une société à finalité spécifique constituée pour émettre des Gold Bullion Securities. Pour tous les rachats en liquidités, la Société se fondera sur le crédit de la contrepartie à laquelle l'Or est vendu. Si une contrepartie manque de régler cette opération, l'obligation de paiement de la Société sera réduite du montant du défaut de paiement de la contrepartie.
D.6	Risques principaux des Gold Bullion Securities	<p>La performance passée n'est pas une indication de la performance attendue et la performance d'investissement des Gold Bullion Securities peut être volatile. Un investissement dans les Gold Bullion Securities implique un degré de risque important et les investissements d'un investisseur peuvent perdre l'intégralité de leur valeur de ce fait. Les éléments suivants représentent les facteurs de risque principaux devant être examinés avec soin par les investisseurs potentiels avant de prendre la décision d'investir dans les Gold Bullion Securities.</p> <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="630 829 1402 997">• À tout moment, le prix auquel les Gold Bullion Securities s'échangent sur la London Stock Exchange ou sur toute autre bourse sur laquelle ils peuvent être admis à la négociation de temps à autre ne tient pas nécessairement compte du prix exact de l'or représenté par ces Gold Bullion Securities.<li data-bbox="630 1039 1419 1491">• Tout l'or adossé aux Gold Bullion Securities sera détenu par le Dépositaire dans ses coffres de Londres ou dans les coffres d'un sous-dépositaire désigné par le Dépositaire ou par le délégué d'un sous-dépositaire. L'accès à cet or peut être restreint par des catastrophes naturelles, telles qu'un tremblement de terre, ou des interventions humaines, comme des attaques terroristes. Le Dépositaire n'a aucune obligation d'assurer cet or contre la perte, le vol ou des dommages, et la Société ne prévoit pas de s'assurer contre ces risques. En conséquence, il existe un risque que l'or adossé aux Gold Bullion Securities puisse être perdu, volé ou endommagé et la Société ne serait pas capable de répondre à ses obligations au titre des Gold Bullion Securities.<li data-bbox="630 1533 1428 1732">• La Société peut, à tout moment, sous réserve d'une notification préalable de 30 jours faite aux Porteurs de Titres, racheter tous les Gold Bullion Securities et un rachat anticipé de Gold Bullion Securities peut être imposé aux investisseurs, ce qui peut résulter en le rachat d'un investissement dans les Gold Bullion Securities plus tôt que souhaité.<li data-bbox="630 1774 1419 1873">• La Société peut être obligée, par les règles d'une bourse (autre que la London Stock Exchange) à laquelle les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation, d'avoir un nombre

minimum de teneurs de marché. Si un teneur de marché cesse d'agir en cette qualité, qu'un remplaçant ne peut pas être trouvé et que, en conséquence, la Société ne parvient pas à répondre à l'exigence minimum, la bourse concernée peut demander à ce que les Gold Bullion Securities interrompent leur négociation.

Section E – Offre

- | | | |
|------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| E.2b | Raisons de l'offre et utilisation de produits | Non applicable ; les raisons de l'offre et l'utilisation des produits ne diffèrent pas de la réalisation de profits et/ou de couverture. |
| E.3 | Conditions générales de l'offre | Les Gold Bullion Securities sont mis à disposition par la Société uniquement pour la souscription par les Intermédiaires Agréés qui ont soumis une demande valide et qui ont fourni une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities demandés vers un compte de la Société chez le Dépositaire et les Gold Bullion Securities seront uniquement émis une fois que la quantité d'or égalant la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities demandés aura été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Un Intermédiaire Agréé doit également payer à l'émetteur les frais de création de 500 US Dollars pour toute création de moins de 350,000 titres de Gold Bullion Securities. Toutes les demandes de Gold Bullion Securities déposées vers 15h, heure de Londres un jour ouvrable, permettront généralement à l'Intermédiaire Agréé d'être enregistré en tant que porteur de Gold Bullion Securities dans les 3 jours. |
| E.4 | Intérêts importants ou conflictuels | <p>M. Tuckwell et M. Ross sont également des administrateurs de ManJer, et tous les Administrateurs sont aussi des administrateurs de HoldCo – le seul actionnaire de la Société.</p> <p>Bien que ces fonctions puissent potentiellement mener à des conflits d'intérêt, les Administrateurs ne sont pas d'avis qu'il existe des conflits d'intérêt réels ou potentiels entre les obligations que les administrateurs et/ou les membres des organes administratifs, de gestion et de supervision de la Société ont envers cette dernière, et les intérêts privés et/ou les autres obligations qu'ils ont.</p> <p>Les Administrateurs de la Société détiennent également des mandats d'administrateurs dans d'autres émetteurs de matières premières négociées en bourse également détenues par HoldCo.</p> |

E.7 Frais

La société facture les frais suivants aux investisseurs :

500 dollar US pour la création de moins de 350,000 titres Gold Bullion Securities factures directement par la société

750 dollar US (TVA incluse) pour le rachat de titres Gold Bullion Securities facturé directement par la société

Des frais de 0,40 pour cent par an (appliqués par la déduction quotidienne de la quantité d'or allouée à chaque titre, comme énoncé dans C.8)

Aucun frais supplémentaire ne sera facturé par l'entreprise aux investisseurs

La Société estime que les frais facturés par un vendeur agréé pour la vente de titre Gold Bullion Securities à un investisseur sera de 0,15 pour cent de la valeur des titres vendus Gold Bullion Securities à l'investisseur.